

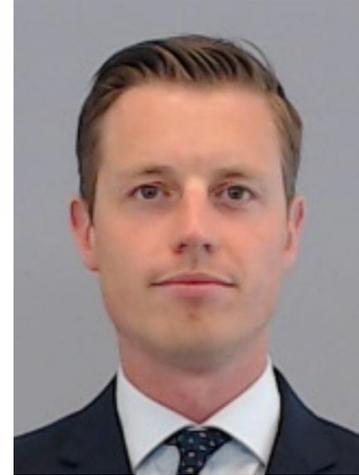
# A2ii-AICA Série de Webinaires sur la pandémie du coronavirus (COVID-19) et les implications pour les contrôleurs des assurances

30 April 2020

# Présentateurs



**Andrea Camargo**  
Directrice d'Inspowering,  
Experte technique, A2ii



**Nicolas Colpaert**  
Senior Policy Advisor  
IAIS



**Mariella Regh**  
Conseillère, A2ii



# Comment les autorités de surveillance continuent à assurer le fonctionnement du marché en dépit de l'épidémie de COVID 19

Aussi bien pour les consommateurs que pour le secteur des assurances

30 avril 2020





This presentation was prepared exclusively for a Toronto Centre program. Information in this presentation has been summarized and is made available for learning purposes only. The information presented as examples or case studies should not be regarded as complete, factual or accurate and may contain fictional information. Discussions and conclusions reached about any named parties in the examples or case study should be considered as learning material only.

No part of this presentation may be reproduced, disseminated, stored in a retrieval system, used in a spreadsheet, or transmitted in any form without the prior written permission of Toronto Centre. The examples and case studies in this presentation are based on information that was in the public domain at the times mentioned or which became public after the resolution of the issues. It does not include information confidential to any of the parties involved.

Toronto Centre and the Toronto Centre logo are trademarks of Toronto Leadership Centre.

© Copyright Toronto Leadership Centre 2020. All rights reserved.

# Contexte : à l'échelle de la planète



Le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que la récession due au confinement général sera la plus conséquente des cent dernières années; il ajoute que la contraction et la reprise de l'économie mondiale seront pires que prévu si l'épidémie de coronavirus devait persister ou resurgir. Dans son premier rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale depuis la propagation du virus et le gel subséquent des principales économies, le FMI a estimé, au 14 avril 2020, que le produit intérieur brut mondial diminuerait de 3 % cette année.



# INSURANCE

## CONTEXTE: Secteur des assurances

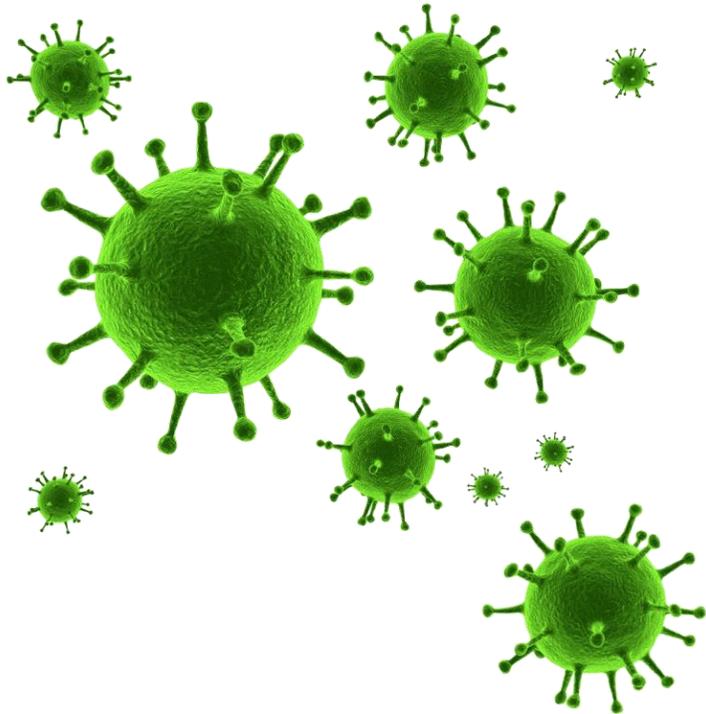
- En règle générale, le secteur des assurances est considéré comme un **service essentiel** et c'est pourquoi ce secteur peut rester en activité pendant cette période, mais uniquement dans la mesure où le travail des agents est effectué par téléphone ou à distance.
- Les autorités de réglementation des assurances encouragent les titulaires de licence à continuer à observer les **pratiques commerciales prudentielles**, et leurs octroient un peu plus de **marge de manœuvre**.
- Les activités **des autorités de régulation des assurances se poursuivent généralement comme d'habitude**, en ce sens que les titulaires de licences et les consommateurs sont en mesure de communiquer avec les autorités de réglementation\* pour obtenir de l'aide.

# Mise en contexte : La réglementation



« Il n'existe aucun manuel pour face à cette situation »

- Le commissaire aux assurances de Géorgie en parlant de la réaction de son agence face au COVID-19



« La crise financière de 2008 a certes été terrible, mais elle est globalement restée restreinte à quelques secteurs d'activités (banques, logement, etc.) Cette fois-ci, nous constatons que quasiment tous les secteurs sont touchés simultanément, avec comme toile de fond une pandémie très grave. Cette pandémie est la quintessence du type d'événement rarissime et hautement improbable dont les assureurs basent leurs modélisations en espérant qu'il n'arrive jamais »

- Ray Farmer, Président de la *National Association of Insurance Commissioners* (NAIC) et directeur de *South Carolina Insurance*

# Répercussion sur les consommateurs

- On s'attend à ce que certains assurés perdent leur assurance maladie avec la perte de leur emploi, surtout s'ils ne sont pas admissibles à des programmes gouvernementaux.
- Certains assureurs ont informé leurs assurés que leur police ne couvrirait pas les risques liés au COVID-19.
- Ceux qui souscrivent une assurance voyage sont contraints de constater que leurs polices ne les couvrent absolument pas, et que la pandémie qui fait rage les contraint à changer leurs plans ou, pire encore, les laisse livrés à eux mêmes.
- De nombreuses compagnies d'assurance voyage ne remboursent pas les voyages annulés en raison de l'épidémie de coronavirus.
- Après avoir été introduits il y a plusieurs décennies, le recours aux services de télésanté est en hausse.
- Les petites entreprises sont confrontées à un certain flou lié à l'assurance contre les pertes d'exploitation (lorsque celle-ci comprend une couverture en cas de pandémie), notamment celui de savoir si leurs polices seront honorées dans les faits, car certaines entreprises ont décidé de fermer de leur plein gré avant la mise en œuvre des consignes officielles de confinement.
- « Les prévisions concernant l'activité cyclonique de la saison 2020 dans le bassin atlantique devrait être pires que les normales » Qu'advient-il si des catastrophes naturelles viennent s'ajouter à la pandémie?



# Sensibilisation et protection personnelle contre différents types d'escroquerie

Source: Ministère de Justice américain  
(U.S. Department of Justice)

- **Escroqueries aux vaccins et aux remèdes.** Les escrocs sont susceptibles de faire de la publicité pour de faux remèdes, vaccins et conseiller des traitements non éprouvés censés lutter contre le COVID-19.
- **Escroqueries aux achats.** Les arnaqueurs peuvent créer de faux magasins, sites web de commerce électronique, comptes sur les réseaux sociaux ou adresses électroniques prétendant vendre des articles médicaux très en demande (désinfectant pour les mains, papier toilette, masques chirurgicaux). Une fois la commande passée, les escrocs gardent votre argent mais ne livrent jamais la marchandise.
- **Escroqueries médicales.** Les escrocs peuvent appeler et envoyer des courriels à des personnes se faisant passer pour des médecins et des hôpitaux ayant guéri un ami ou un parent du COVID-19 et exiger le paiement de ce traitement.
- **Escroqueries aux œuvres de bienfaisance.** Les arnaqueurs essaient parfois de récolter des dons pour les personnes et les groupes touchés par le COVID-19.
- **Escroqueries par phishing et logiciels malveillants.** Pendant la crise du COVID-19, le phishing et les logiciels malveillants peuvent être installés à votre insu pour accéder à votre ordinateur ou dérober vos identifiants.
- **Escroqueries à travers des Apps.** Les escrocs peuvent créer des applications mobiles conçues supposément pour suivre la propagation de COVID-19 et y intégrer en réalité des logiciels malveillants, risquant ainsi de compromettre les appareils et les données personnelles des utilisateurs.
- **Escroqueries aux investissements.** Les escrocs peuvent proposer des promotions en ligne sur les réseaux sociaux, en prétendant que les produits ou services de sociétés cotées en bourse sont capables de prévenir, de détecter ou de guérir le COVID-19, entraînant ainsi une forte augmentation de la valeur des actions de ces sociétés.

# La Riposte Réglementaire

Jillian Froment déclare que nous sommes « tous dans le même bateau », en ajoutant que « pour les consommateurs, les compagnies d'assurance et les autres entités, mais aussi les agents encadrés et régis par le *Ohio Department of Insurance*, nous menons nos activités comme d'habitude, mais nous travaillons à distance. Nous avons fermé nos locaux dans le cadre de la campagne visant à aplanir la courbe de contagion du COVID-19. Si vous devez rejoindre l'une de nos unités commerciales, veuillez passer par ces voies. Pour aider les habitants de l'Ohio à traverser cette crise, nous nous efforçons de proposer un certain degré de flexibilité dans plusieurs domaines »

❖ Nous avons émis des directives en direction des acteurs du secteur d'activité en leur demandant de s'assurer :

- De l'accès des consommateurs aux services de soins de santé aux fins de dépistage et de traitement contre le virus ;
- De proposer aux employés une couverture d'assurance maladie flexible par l'intermédiaire des employeurs ;
- De suspendre les audits afin que les pharmacies puissent se concentrer sur la fourniture de médicaments ;
- De considérer les coûts hors réseau au même prix que les coûts faisant partie du réseau pour les tests de dépistage et de traitement du COVID-19 ;
- De ne pas prendre de mesures pénalisantes en matière de couverture d'assurance à l'encontre des consommateurs dans l'impossibilité de renouveler leurs permis de conduire dans les délais impartis en raison de la fermeture des centres d'immatriculations et de délivrances des permis ;
- De proposer des facilités de paiement aux assurés qui éprouvent des difficultés financières
- De créer une « boîte à outils sur les assurances et le coronavirus » à l'intention des consommateurs et des acteurs du secteur d'activité.





# La Riposte Réglementaire

- Le Conseil de stabilité financière (CSF) a publié un avis encourageant les autorités et les institutions financières à faire preuve de flexibilité quant à l'application des normes internationales en vigueur afin d'assurer la continuité de l'accès au financement pour les acteurs du marché, ainsi que pour les entreprises et les ménages confrontés à des difficultés temporaires dues au COVID-19.
- Depuis l'apparition du virus COVID-19, les autorités de réglementation des assurances publient des directives pour aider les assureurs et les assurés à s'orienter dans ce nouvel environnement. Voici quelques exemples :
  - Le dépistage et le traitement contre le COVID-19 peuvent être fournis sans aucune répartition des coûts pour les patients
  - L'extension ou la prolongation des délais de grâce pour le paiement des primes des polices d'assurance vie, santé et dommages, l'assouplissement des règles relatives au renouvellement des ordonnances et la couverture des frais afférents au recours à la télémédecine
  - Le report du paiement des primes à une période ultérieure pour les particuliers et les petites entreprises qui ne sont pas en mesure de payer en raison de l'épidémie de COVID-19, ceci afin de garantir qu'ils ne perdent pas leur couverture pendant cette crise sanitaire et qu'ils aient le temps de choisir et souscrire une autre couverture, au besoin
  - Exiger des assureurs qu'ils couvrent tous les assurés touchés par le COVID-19, puisque les polices d'assurance médicale standard excluent généralement les épidémies et les pandémies
  - Accorder une certaine souplesse aux transporteurs afin qu'ils puissent aider les assurés pendant cette période difficile



# La Riposte Réglementaire

- Mobilisation d'employés travaillant à distance pour pouvoir répondre aux questions ou aux préoccupations des assurés.
- Permettre aux nouveaux agents, courtiers et demandeurs d'obtenir une licence provisoire
- Attendre des assureurs qu'ils fassent preuve de souplesse et qu'ils traitent les clients de manière équitable, en particulier ceux en situation vulnérable au moment du renouvellement de leur police
- Attendre des assureurs qu'ils examinent attentivement les besoins de leurs clients et qu'ils fassent preuve de souplesse dans le traitement des cas, par exemple en élargissant les conditions des polices pour mieux s'adapter à l'impact socio-économique de la pandémie
- Être conscient du fait que les comportements des clients changent en raison de la pandémie, comme la contrainte de travailler depuis son domicile ou de faire la navette en voiture, plutôt qu'en transports en commun. La déclaration de sinistre ne devrait pas être affectée par des circonstances sur lesquelles les clients n'ont aucun contrôle
- Communiquer clairement sur toutes les exclusions susceptibles d'avoir une incidence sur la couverture et le recours aux polices individuelles, qu'il s'agisse de nouvelles ventes ou de modifications de polices existantes, il faut pouvoir faire correspondre demandes et besoins :
  - Sauf si la police en cause n'exclue clairement et sans aucune ambiguïté ces risques et que l'assureur ne se contente de rappeler ces exclusions à l'assuré
  - Aucun assureur ne doit invoquer le COVID-19 comme motif pour tenter de réduire ou d'annuler la couverture d'une police en vigueur



# La Riposte Réglementaire

- travailler avec les assureurs pour fournir une aide financière aux assurés. De nombreux contrôleurs travaillent avec les gouvernements pour obtenir rapidement des rabais et des remises pour mieux pouvoir surmonter la politique de confinement. Dans la plupart des régimes ou des lois, il est interdit de proposer des rabais, à moins qu'ils soient dûment approuvés au préalable
- Demander instamment aux assureurs de cesser de verser des dividendes, des rachats et des bonus à l'issue de l'épidémie de coronavirus
- Dans certains pays, les assureurs ont été priés de cesser de lancer et de vendre des produits d'assurance liés au COVID-19. S'abstenir d'utiliser des images du COVID-19 dans toute offre d'assurance
- Les autorités de réglementation de la micro-assurance estiment que la pandémie de COVID-19 pourrait au final être bénéfique à la prise de conscience des citoyens sur l'importance d'avoir une couverture d'assurance, les clients potentiels pourraient être enclins et mieux au fait que l'assurance existe et qu'elle est réellement utile
- Les bureaux de la concurrence reconnaissent que les circonstances entourant la pandémie de COVID-19 peuvent exiger d'établir rapidement des collaborations commerciales de durée et de portée limitées afin d'assurer la fourniture de prestations, de produits et de services

# Riposte du secteur des assurances : le plus+



Les assureurs individuels avaient mis en place des mesures d'aide pour les clients aux prises avec des difficultés financières en raison du COVID-19. Aujourd'hui, les organismes nationaux d'assurance, qui représentent de nombreux assureurs, annoncent que les entreprises membres s'associent pour proposer des réductions

- Les compagnies d'assurances **IARD**

- Pendant toute la durée de la pandémie: suppression des frais pour fonds insuffisants applicables habituellement aux paiements, mise en place de reports de paiement de 90 jours et assouplissement des modalités de paiement
- Indemnité générale aux assurés pour les événements découlant de la pandémie de COVID-19
- Réduction des primes automobiles, ce qui pourrait par ailleurs permettre de réaliser des économies, les habitudes de conduite ayant considérablement changé (diminué) ces derniers temps

- Prestataires de **micro-assurance**

- La distanciation sociale et l'auto-isollement renforcent l'importance de la distribution et de l'accès à des produits d'assurance inclusifs par les opérateurs de réseaux mobiles (*MNO*) et en ligne, et du support client (renseignements)
- Le lancement de nouveaux produits pour se couvrir contre le COVID-19. Par exemple en couvrant les personnes de 18 à 75 ans pour un montant assuré de 330 \$ pour une prime de 2 \$, si le test de COVID-19 s'avère positif dans un centre de dépistage agréé par le gouvernement, les malades reçoivent la totalité du montant assuré en une somme forfaitaire, indépendamment des frais d'hospitalisation, sous réserve d'un délai d'attente initial de 14 jours
  - La couverture exclut les personnes ayant voyagé à l'étranger après le 31 décembre 2019 ou les assurés mis en quarantaine en raison d'une suspicion de COVID-19, ou ayant reçu un diagnostic de COVID-19 avant la date de début de manifestation du « risque », ou pendant la période d'attente initiale de 14 jours.

# Riposte du secteur des assurances : le plus+



- Les assureurs **vie et santé** connaîtront une augmentation des demandes de remboursement de frais médicaux et d'assurance vie avec la propagation de la COVID-19, et le potentiel de ces demandes sera déterminé par les patients à risque tels que les personnes âgées et celles souffrant de maladies préexistantes.
- Les associations d'assurance vie et leurs compagnies membres prennent des mesures préventives pour fournir des secours supplémentaires aux assurés touchés par le ralentissement économique dû à la pandémie de COVID-19 :
  - Élargissement de la couverture d'assurance pour inclure la téléthérapie en santé mentale
  - Lancement d'une couverture d'assurance contre les risques liés aux services de santé et de gestion du mode de vie basés sur les technologies, couvrant les fautes médicales et la responsabilité civile professionnelle, la responsabilité des technologies et des médias, la responsabilité publique et la responsabilité du fait des produits, à mesure que le besoin d'une réponse médicale élargie se fait sentir
  - Réduction du montant des primes d'assurance collective pour les PME, le nombre de demandes de remboursement de soins dentaires et de santé des employés ayant diminué pendant la pandémie de COVID-19
  - Versement d'une aide en espèces pour les clients ayant reçu un diagnostic positif de COVID-19
  - Prestations en espèces ou allocation journalière d'hospitalisation, jusqu'à 30 jours d'hospitalisation
  - Versement de prestations spéciales en capital en cas de décès (au décès de l'assuré)
  - Programme d'assistance financière/de soutien aux clients touchés par le COVID-19

# Riposte du secteur des assurances : le plus+ (les InsurTech)



Un assureur qui vend une gamme de couvertures aux conducteurs et passagers exerçant une activité de travail temporaire offre 14 jours d'assurance gratuite à tous ses clients qui doivent s'isoler. Les personnes concernées peuvent demander jusqu'à deux semaines d'assurance gratuite lors du renouvellement de leur police.

À Singapour, l'application de transport de personnes **Grab** et son partenaire assureur ont offert aux chauffeurs et passagers des versements forfaitaires gratuits en cas de diagnostic de Covid-19. Les conducteurs qui avaient souscrit à **GrabCare**, un service offrant aux professionnels de la santé des voyages à prix réduit pour se rendre au travail et en revenir, obtiennent des montants de remboursement plus élevés.

Un fournisseur de couverture santé britannique donne aux PME l'accès gratuit à certains plans de santé jusqu'au 1er août. Les PME qui acceptent l'offre sont dispensés de paiement avant le mois d'août et pourront annuler leur contrat à la fin du mois de juillet sans rien n'avoir à payer.

Un assureurs de drones permet à certains clients de mettre leur police « en pause » étant donné que la plupart des manifestations qu'ils auraient dû filmer sont annulés. L'assureur offre également une couverture gratuite de 10 000 livres sterling aux organisations souhaitant utiliser leurs drones pour aider à lutter contre l'épidémie en cours.

Un fournisseur de services numérique et son partenaire **UnderPinned** ont une offre temporaire commune qui permet à ses utilisateurs d'avoir accès gratuitement à la plateforme administrative **UnderPinned**, une protection juridique commerciale, une ligne d'assistance téléphonique 24h/24 et 7j/7 pour répondre aux questions d'ordre juridique, financier ou fiscal, et un support en matière de santé mentale jusqu'en septembre.

Un autre assureur offre une réduction de 75 % sur les polices d'assurance automobile temporaire à ces travailleurs essentiels qui ont du mal à se rendre au travail mais ne veulent pas aggraver leur risque en voyageant en train ou en bus.

# Riposte du secteur des assurances : points négatifs



- Certains assureurs ont signalé le Covid-19 comme un « événement connu » en janvier, ce qui signifie que les polices d'assurance voyage souscrites après cette date ne seront pas remboursées en raison des interruptions liées au virus.
- Certains assureurs ne proposent plus l'assurance voyage à leurs nouveaux clients (déclaration lue vendredi sur leur site web).
  - « La situation mondiale actuelle en matière de coronavirus signifie qu'il est beaucoup plus probable que les projets des voyageurs ne soient perturbés, c'est pourquoi nous avons décidé de concentrer notre attention sur nos clients actuels »
- De nombreux assureurs ont récemment lancé un certain nombre d'offres d'assurance couvrant le virus en proposant des prestations à des coûts intéressants. Certaines entreprises ont également fait équipe avec des banques pour lancer des produits « anti-Covid ».
  - Toutefois, on constate un mécontentement parmi certains consommateurs jugés non admissibles à l'achat de ces produits.



# Comment les intermédiaires d'assurance s'adaptent-ils au COVID-19 ?

1. En s'assurant qu'ils disposent de toutes les fonctions dont ils ont besoin pour poursuivre leurs activités à l'extérieur de leur lieu de travail
2. En étendant les communications au-delà du commerce de gré à gré, du courrier électronique et du téléphone.
3. L'activité ne s'arrête pas, et l'innovation ne doit pas s'arrêter non plus.

# Priorité sur le travail de surveillance



- Aider le gouvernement à gérer l'économie et le confinement
- Gérer le travail en situation de crise (*BCP*)
- Mobiliser les ressources pour intensifier le travail de crise, en renforçant la surveillance (ne pas systématiquement mettre en œuvre la surveillance accrue)
- S'abstenir ou ne pas s'abstenir :
  - Révision et report des délais de déclaration des chiffres sur les contrats et la réglementation
  - Signatures physiques
  - Peut-on faire des compromis sur la protection des consommateurs ?
- Effectuer des inspections virtuelles :
  - Créer une salle virtuelle
  - Interroger les personnes clés par vidéoconférence
  - Accéder aux systèmes de gestion des contrats
  - Consulter les documents (comment accéder aux données électroniques ou aux copies papier)
- Quels sont les aspects du marché les plus tendus et à adapter
- Rester concentré afin de minimiser les risques indirects :
  - Escroqueries
  - Comportement des assureurs



# Priorité sur le travail de surveillance

En qualité d'autorité de réglementation et de contrôleurs, il faut désormais réfléchir aux changements que le secteur est en train d'opérer, aux avancées qui seront utiles dans l'après crise, et se préparer au mode de surveillance à exercer à l'issue de cette crise sans précédent.

# LISTES DES RÉFÉRENCES CITÉES



Association internationale des contrôleurs d'assurance. Le Comité exécutif de l'AICA prend des mesures pour traiter l'impact du COVID-19 sur le secteur de l'assurance [*IAIS Executive Committee takes steps to address impact of COVID-19 on the insurance sector*] 27 mars 2020

<https://www.iaisweb.org/news/iais-executive-committee-takes-steps-to-address-impact-of-covid-19-on-the-insurance-sector>

Conseil de stabilité financière. Pandémie de COVID-19 : Implications sur le plan de la stabilité financière et mesures politiques mises en œuvre. [*Financial stability implications and policy measures taken.*] 15 avril 2020

<https://www.fsb.org/wp-content/uploads/P150420.pdf>

Consultation téléphonique de l'A2ii/AICA La pandémie et les implications pour les contrôleurs d'assurances. [*Pandemic and implications for insurance supervisors.*] 2 avril 2020

<https://a2ii.org/en/event/consultation-calls/a2iiiais-consultation-call-webinar-series-on-the-coronavirus-covid19-pandemic-and-implications-for-insurance-supervisors>

Toronto Centre. Dix enjeux pour les contrôleurs en temps de crise. [*Ten Issues for Supervisors During Crises.*] Avril 2020

<https://res.torontocentre.org/guidedocs/Ten%20Issues%20for%20Supervisors%20During%20Crises%20FINAL.pdf>



# THANK YOU

## FOUNDERS AND FUNDERS



Global Affairs  
Canada

Affaires mondiales  
Canada



Sida



JOA

COMIC  
RELIEF



Schulich  
School of Business  
York University



WORLD BANK GROUP

*L'épidémie du Covid-19 a-t-elle mis en évidence d'autres besoins en matière de renforcement des capacités ?*

<https://www.menti.com/coy7bfomyx>



# IAIS

INTERNATIONAL ASSOCIATION OF  
INSURANCE SUPERVISORS

## Évaluation prospective de l'AICA sur l'impact du Covid-19 sur le secteur de l'assurance

Webinaire de l'A2ii/AICA du 30 avril sur le COVID-19



# Introduction

---

- Les mesures mises en œuvre pour limiter l'épidémie de Covid-19 ont des répercussions majeures sur l'économie mondiale et le système financier dans son ensemble
- Le secteur des assurances est également exposé
  - Sur le plan des actifs
    - volatilité du marché
  - Sur le plan de la responsabilité
    - modifications des taux d'intérêt
    - augmentation potentielle des demandes d'indemnisation
- Le secteur des assurances : un rôle essentiel à jouer
  - Importance de la santé financière et de la résilience opérationnelle pour pouvoir protéger les assurés et maintenir la stabilité financière

# La riposte de l'AICA face au Covid-19

---

- Les travaux de l'AICA de cette dernière décennie
  - Renforcement des normes internationales de surveillance
  - Gestion des risques plus sophistiquée, plus grande résilience dans le secteur de l'assurance
- Membres contrôleurs : éventail de mesures de réglementation et de contrôle
  - Aide opérationnelle aux assureurs : flexibilité adaptée pour aider les assureurs à maintenir leur sécurité et leur robustesse et à fournir les services essentiels qu'ils proposent aux assurés et à l'économie
  - Promouvoir le traitement équitable des clients, en communiquant clairement les renseignements et en traitant efficacement les demandes
- Ajustements apportés au programme de travail de l'AICA
  - Opérations d'aide humanitaire
  - Réponse coordonnée des autorités de surveillance pour garantir la protection des assurés et la stabilité financière
  - Recours au cadre d'évaluation prospective des risques pour lancer une évaluation ciblée de l'impact du COVID-19 sur le secteur mondial de l'assurance : **l'exercice de suivi mondial** [*Global Monitoring Exercise*]

# Évaluation prospective de l'AICA sur l'impact du Covid-19 sur le secteur de l'assurance

---

- Exercice de suivi mondial de l'AICA
  - Un double objectif :
    - Analyse de l'accumulation potentielle du risque systémique dans le secteur de l'assurance
    - Analyse des principaux risques et développements affectant le secteur mondial de l'assurance
- Priorité de l'exercice cette année : se concentrer sur le suivi de l'impact du Covid-19, comme le phénomène clé ayant un impact sur le secteur mondial de l'assurance
- Modalités de l'exercice
  - Deux composantes
    - Surveillance des assureurs individuels (*IIM*): Données émises par les groupes d'assurance
    - Surveillance sectorielle (*SWM*): Données émises par les autorités de surveillance des assurances
  - Analyse des données externes
  - Résultat : publication d'un rapport aux parties prenantes
    - Public
    - Conseil de stabilité financière
    - Assureurs participants
    - Superviseurs à l'échelle du groupe

# Évaluation prospective de l'AICA sur l'impact du Covid-19 sur le secteur de l'assurance

---

- Évaluation des données provenant de fournisseurs externes : suivi de l'évolution des marchés financiers
  - Les performances des marchés financiers des assureurs (cours des actions, écarts, notations de crédit) et la manière dont elles diffèrent d'une zone à l'autre et se comparent à celles d'autres secteurs, comme le secteur bancaire)
  - Environnement macroéconomique élargi (BRI, FMI)
  - Surveillance des risques majeurs à l'actif des assureurs
    - Marchés des obligations souveraines
    - Marchés des obligations d'entreprises
    - Marchés des actions
    - Marché immobilier

# Évaluation prospective de l'AICA sur l'impact du Covid-19 sur le secteur de l'assurance

---

- Collecte de données ciblées sur le Covid-19 auprès des assureurs et des superviseurs
  - Impact sur les actifs
  - Impact sur le passif et le financement
  - Impact sur les produits dérivés, les pensions et les emprunts de titres
  - Impact sur la liquidité
  - Impact sur les investissements et la rentabilité
  - Impact sur la solvabilité et la souscription
- Questions qualitatives aux assureurs
  - Mesures prises / à prendre
- Évaluation des perspectives par les assureurs et les autorités de surveillance

- L'AICA continuera à évaluer et à traiter les implications du COVID-19 sur le secteur mondial de l'assurance tout en travaillant en concertation avec le CSF et d'autres organismes de normalisation sur les questions transversales du système financier.
- D'autres mesures seront prises, le cas échéant, afin de coordonner les actions entreprises par les membres de l'AICA dans l'espoir:
  - d'atténuer l'impact du COVID-19 sur les assureurs,
  - De protéger les assurés et
  - De contribuer au maintien de la stabilité financière.

Contact details:

Anatol Monid [amonid@torontocentre.org](mailto:amonid@torontocentre.org)

Nicolas Colpaert [Nicolas.Colpaert@bis.org](mailto:Nicolas.Colpaert@bis.org)

Merci.

Follow us on Twitter [@a2ii\\_org](https://twitter.com/a2ii_org), Youtube and LinkedIn

Implementation partner:



Supported by:



Hosted by:

